



### Participez au concours communal des maisons fleuries !

**Placé sous le signe du fleurissement, de l'environnement et du cadre de vie, ce concours récompense les efforts de ceux qui fleurissent leurs jardins et/ou façades pour le plaisir de tous.**

Ce concours est gratuit et ouvert aux résidents permanents, secondaires et aux professionnels, qui contribuent à l'embellissement de la commune. Pas besoin d'être un jardinier chevronné, il suffit d'un peu de volonté et d'idées !

#### **Intégration de critères éco-responsables**

Si l'originalité et l'harmonie des réalisations sont prises en compte, des critères concernant le développement durable sont aussi notés. Des démarches éco-responsables comme la récupération d'eau de pluie, l'utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau, un espace de compostage, l'utilisation de fertilisants naturels ou de supports de récup', seront mises à l'honneur.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner en mairie avant le dernier samedi de juin  
accompagné du questionnaire « développement durable » (documents disponibles sur le site [notredamedebellecombe.fr](http://notredamedebellecombe.fr) ou à l'accueil de la mairie).

Je souhaite concourir :

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

73590 Notre-Dame de Bellecombe


Téléphone : .....


@ : .....

### Déroulement du concours

Pour participer, il suffit de déposer en mairie avant le dernier samedi de juin, le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du questionnaire « développement durable » (ces documents sont disponibles sur le site [notredamedebellecombe.fr](http://notredamedebellecombe.fr) ou à l'accueil de la mairie).

La notation s'effectue par :

 une visite du jury entre juillet et août (qui observe les réalisations depuis votre voie d'accès)


 une analyse du questionnaire « développement durable » que vous aurez rempli.


Une cérémonie de remise des prix aura lieu au printemps suivant, récompensant les meilleurs de chaque catégorie.


#### **Une passerelle vers le concours départemental**


Depuis l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur, la commune présente les meilleurs fleurissements au jury départemental.

Par mon inscription à ce concours :

 j'autorise le jury à pénétrer sur ma voie d'accès et à photographier mes réalisations végétales

 j'autorise l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours

 J'accepte les prescriptions contenues dans le règlement, ainsi que les décisions du jury

 Je joins au présent bulletin le questionnaire « développement durable »

# QUESTIONNAIRE

## Développement durable

Utilisez-vous du paillage ?	Oui	Non
	Lesquels ? (feuilles mortes, foin, copeaux bois...)	Pourquoi ?
Compostez-vous vos biodéchets ?	Oui	Non
	Comment utilisez-vous le compost mûr ? (potager, jardinières, plantes d'intérieures...)	Pourquoi ?
Utilisez-vous de l'engrais ?	Oui	Non
	Quels types ? (organique d'origine animale ou végétale, minéral, organo-minéral...)	Pourquoi ?
Utilisez-vous des produits phytopharmaceutiques chimiques ou biologiques ?	Oui	Non
	Lesquels ? (insecticides, fongicides, herbicides, anti-limaces...)	Pourquoi ?
Avez-vous un système de récupération d'eau pluviale ?	Oui	Non
	Lequel ? (cuve, bassin relié à une source, divers conteneurs...)	Pourquoi ?
Recyclez-vous ou valorisez-vous des objets pour la décoration ?	Oui	Non
	Lesquels ? (anciens objets, objets en bois...)	Pourquoi ?